AGENT D'ENTRETIEN DES CRECHES-REMPLACEMENTS

La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (28 communes – 40 201 habitants – à 15 minutes de Montpellier), en pleine expansion économique et démographique recherche des agents d'entretien afin d'assurer des remplacements en cas d'absence d'agents pour les crèches du territoire (Montarnaud, Aniane, Gignac, Montpeyroux, Saint-André-de-Sangonis)

Publié le 18 février 2021

Affectation : Pôle Attractivité- Direction de l'Enfance-Jeunesse- Parentalité et Sports- Service Petite Enfance-Crèches

Statut : contractuel pour pourvoir le ou les remplacements d'agents momentanément indisponibles
Catégorie d'emploi : Agent d'entretien
Rythme de travail : en fonction des besoins : temps incomplet ou temps complet
Missions principales – Activités

Entretien du linge :

- Ramasser le linge sale dans chacune des sections, le trier et lancer les machines à laver selon les protocoles de lavage du linge
- Faire sécher (étendre ou mettre en machine) le linge mouillé
- Plier le linge, le trier, le recoudre le cas échéant (en fonction de ses compétences en matière de couture)
- Effectuer le rangement du linge propre
- Veiller à faire un suivi de l'état du linge et à en faire retour à la direction (afin de renouveler le stock le cas échéant.

Gestion du repas des enfants :

- Connaître et respecter les normes d'hygiène alimentaire dans le cadre de la méthode HACCP (pour la préparation des goûters en cuisine)
- Appliquer les protocoles (tenue adéquate – charlotte, tablier – lavage rigoureux des mains)
- Mettre les repas dans le four en appliquant le protocole de la structure
- Prendre connaissance des P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) éventuels
- Veiller à la bonne température des aliments

- Distribuer les repas par section en fonction des besoins des enfants
- Mettre la table des enfants
- Préparer les goûters, veiller à conditionner les produits
- Débarrasser la table des enfants et nettoyer le mobilier, le matériel et l'environnement des repas
- Nettoyer le matériel et l'environnement de la cuisine en appliquant les protocoles établis

Gestion de la propreté des locaux :

- Entretenir les locaux en appliquant les protocoles d'hygiène de la direction
- Garantir la remise en état des vitres, sols, murs et sanitaires (balayer, aspirer, laver, épousseter toutes les pièces de la structure)
- Nettoyer et ranger les équipements, matériels et produits nécessaires
- Gérer les poubelles en appliquant le tri sélectif (ramassage, sorties, lavage) et veiller à le faire respecter par l'ensemble du personnel

Participation à la vie collective de la structure :

- Passer en machine les jouets en fonctions des nécessités et des possibilités du matériel
- Respecter le temps de repos des enfants (éviter de faire du bruit pendant les heures de sommeil) en rentrant notamment avec précaution dans les sections
- Participer à l'accueil et à la formation des stagiaires

Participation au fonctionnement de la structure :

- Etre garant de la fermeture des locaux (entretien des locaux en décalage des fermetures de la structure)
- Appliquer des règles d'hygiène rigoureuses
- Gérer le stock en contrôlant l'approvisionnement des produits d'entretien et en signalant les besoins pour passer commande
- Participer à des réunions d'équipe
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et la réactualisation des projets institutionnels de la structure
- Participer à des formations en fonction de ces missions

Compétences – aptitudes

- Connaissance des protocoles d'hygiène des locaux et hygiène générale
- Connaissance des normes HACCP si prise en charge de la réchauffe des repas

Horaires de travail : En fonction des besoins de la structure (en horaires décalés le soir en raison de l'entretien des locaux pour une partie après la fermeture).
Tenue particulière et/ou matériel spécifique (mobile, véhicule…) : Tenue adaptée pour l'entretien des locaux (blouse – chaussures adéquates) et pour la préparation des repas (tablier, charlotte, sur chaussures)
Spécificités du poste : Position debout répétée, piétinements. Le dos est très sollicité.
Ambiance humide et sonore (notamment m ins souvent mouillées ou dans l au – machines), odeurs (poubelles, couches sales…)

PRÉCÉD

Lettr le m ivation curr lum vitae dé llés sont a adre er par mail à l'adr se su ante: **S viceR @cc-vallee-h ault.fr**

RETOUR À LA LISTE

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS